

ÉTANG DU HAUT-TUILEAU (RUMILLY-LÈS-VAUDES, 10)

CARACTÈRE HUMIDE ET/OU PROTÉGÉ DE LA VÉGÉTATION

François DEHONDT – 01/09/2022



CONTEXTE DE L'INTERVENTION

Tristan FOURNIER, Ingénieur milieux aquatiques à la Direction Générale Adjointe Gestion des Milieux, Prévention et Patrimoine du Syndicat Départemental Des Eaux de l'Aube, a sollicité le 23 août 2022 l'expertise du Conservatoire. Il s'agissait d'évaluer la végétation résultant de l'effacement par la vidange trois ans auparavant d'un étang de trois hectares enclavé dans une réserve biologique intégrale dans la forêt domaniale de Rumilly.

L'expertise botanique a été réalisée sur le terrain par François DEHONDT, Responsable de délégation Champagne-Ardenne et botaniste-phytosociologue, mercredi 24 août.

PROTOCOLE D'ETUDE

Le fond exondé de l'étang a été parcouru afin d'en caractériser la composition floristique et d'y rechercher des groupements végétaux d'intérêt.

Ensuite, les données anciennes ont été recherchées pour mieux appréhender les potentialités et l'évolution du milieu naturel.

RESULTATS

ETAT ACTUEL

L'exondation récente de l'étang n'a pas permis aux végétations de se structurer. Dominées par des héliophytes vivaces, elles se caractérisent pour nombre d'entre elles par une expansion végétative des rhizomes en nappes. Ces dernières laissent relativement peu de place aux plantes annuelles des vases nues, d'autant plus contraintes que leur germination et leur développement se font tard en saison et qu'une part conséquente du substrat vaseux a été asséchée durant l'été.

La lame d'eau peu profonde et peu étendue abrite peu de plantes aquatiques : un pied fleuri exondé de Nénuphar blanc *Nymphaea alba*, la Callitriche des étangs *Callitriche stagnalis* et surtout quelques restes déjà fort abîmés d'une Characée très rare en Île-de-France et en Champagne-Ardenne témoignant d'une eau de bonne qualité des eaux (oligomésotrophe), la Nitelle translucide *Nitella translucens* (FERNEZ & FERREIRA, 2021).

Cantonnées aux abords immédiats des dernières surfaces en eau de l'étang, quelques espèces témoignent de la possible existence de groupements de la classe des *Juncetea bufonii* B. Foucault 1988, possiblement de l'association du *Peplido portulae* – *Eleocharitetum ovatae* W. Pietsch 1973 : le Pourpier d'eau *Lythrum portula*, bien représenté par de beaux individus, et quelques rares touffes de Scirpe ovale *Eleocharis ovata*. Ça et là se rencontre également quelques éléments de la classe des *Bidentea tripartitae* Tüxen, W. Lohmeyer & Preising in Tüxen ex von Rochow 195, comme le Vulpin roux *Alopecurus aequalis* et la Petite Persicaire *Persicaria minor*.

Les hélophytes vivaces sont diversifiés dans la partie la plus basse, le long de l'eau, mais cette diversité décroît rapidement quand on s'en éloigne vers les deux queues de l'étang, occupées par une nappe paucispécifique de Jonc diffus *Juncus effusus* qui préfigure très probablement le stade dynamique qui risque de dominer le fond de l'ancien étang, avant une conquête probable par les saules déjà présents (très jeunes individus) : saules cendré *Salix cinerea*, blanc *S. alba* et Osier jaune *Salix viminalis*.

Par ailleurs, quelques données entomologiques ont été incidemment collectées à l'occasion de la visite. S'il n'y avait quasiment aucun papillon de jour dans l'étang (quelques Procris, *Coenonympha pamphilus*), peu florifère et concurrencé par la digue plus fleurie, une belle diversité d'Orthoptères a été rencontrée, avec des espèces typiques des zones humides (criquet ensanglanté *Stethophyma grossum*), des hautes herbes (Phanéroptère commun *Phaneroptera falcata*, Conocéphale brun *Conocephalus fuscus*), des lisières (Grillon des bois *Nemobius sylvestris*), des zones de terre nue et sèche (Ædipode turquoise *Ædipoda caerulea*, Criquet duettiste *Chorthippus brunneus*), accompagnées d'espèces opportunistes (Criquet mélodieux *Chorthippus biguttulus*, Criquet des pâtures *Pseudochorthippus parallelus*) ; à noter cependant l'absence quasi-généralisée en cette fin d'été des Tétrix du groupe *subulata*, conséquence probable de la sécheresse. Mais les éléments les plus remarquables observés sont à chercher par les Odonates (libellules et demoiselles) : parmi un cortège d'espèces banales (Aeshne bleue *Aeshna cyanea*, Sympétrum sanguin *Sympetrum sanguineum*, Sympétrum méridional *S. meridionale*, Leste vert *Chalocolestes viridis*, Leste fiancé *Lestes sponsa*, Agrion élégant *Ischnura elegans*), deux espèces de la liste rouge régionale ont été observées :

- le rare Leste verdoyant *Lestes virens* ssp. *vestalis*, aussi présent sur la liste rouge nationale (NT) ;
- le Leste sauvage *Lestes barbarus*, ici abondant et présentant des indices évidents de reproduction sur le site.

Ces deux espèces semblent voir leur aire de répartition progresser avec les dernières années chaudes mais n'en restent pas moins intéressantes, surtout le premier. Leur présence est indubitablement liée à la présence d'eaux peu profondes oligo-mésotrophes à réchauffement estival.

DONNEES ANCIENNES

La fiche de la ZNIEFF de type I qui contient le site atteste de l'ancienneté de l'étang et de la grande richesse de ses habitats : « La ZNIEFF de l'Etang du Haut Tuileau, d'une superficie d'une centaine d'hectares, est située dans la vaste Forêt Domaniale de Rumilly (Bois le Roy). Elle renferme un étang très ancien (origine attestée dès le Moyen-Âge), un ruisseau est situé au sud et leurs environs proches. Ses eaux mésotrophes et le sous-sol sablo-argileux conditionnent une végétation originale : groupements aquatiques divers (Nymphaeion, Potamogetonion) ou amphibies (Bidention, Nanocyperion), vastes roselières, groupements à grandes laïches, saulaie et aulnaie. »

Les données ayant servi à créer la ZNIEFF ne se trouvent pas dans la base de données Lobelia du CBNBP-MNHN, pas plus que celles de Ploye (1960). En revanche, on trouve dans la base des données de Patrice Lanfant, publiées en 1997, en 2001 et en 2014 dans le *Bulletin de la Société Audoise de Botanique*, et de trois agents du CBNBP-MNHN, Pierre Lafon et Romain Bissot (2009) et Pascal Amblard (2012) ayant prospecté cet étang dans le cadre d'inventaires généraux des espèces végétales de la région.

L'examen de ces sources fait apparaître que :

- plusieurs espèces de plantes vasculaires semblent avoir disparu, liées aux roselières (Ænanthe aquatique *Ænanthe aquatica*, Gaillet des marais *Galium palustre*) ou aux groupements herbacés humides (Renoncule

flammette *Ranunculus flammula*, Pulicaire dysentérique *Pulicaria dysenterica*). Les espèces végétales et les végétations aquatiques n'avaient alors, faute d'équipement adéquat, pas été prospectés ;

- les queues de l'étang abritent ou abritaient des groupements végétaux tourbeux à sphaignes abritant des espèces rares dans la région (Sphaigne denticulée *Sphagnum denticulatum*, Hypne à feuilles en forme de cœur *Calliergon cordifolium*...), non recherchées pendant les prospections de 2022.

CONCLUSIONS

Du fait de la vidange démarrée il y a trois ans, les végétations annuelles des berges exondées tardivement et les végétations des eaux libres ne sont déjà plus présentes que de façon relictuelle. Elles disparaîtront rapidement si l'effacement de l'étang est poursuivi.

De même les peuplements de sphaignes et de Bryophytes associés en queue d'étang, tributaires d'un niveau de la nappe alluviale maintenu élevé par celui du plan d'eau de l'étang, devrait s'assécher et disparaître avec la disparition de l'étang.

La végétation qui se développera dans l'étang sera dans un premier temps dominé par des hélophytes vivaces supportant une exondation prolongée (probablement essentiellement du Jonc diffus), puis par des saussaies (groupements oligotrophiles de la sous alliance du *Salicetion aurito - cinereae* Boeuf 2014), puis par une forêt mésohygrophile.

La mise en assec permanent de l'étang se traduira donc par un appauvrissement de la végétation (diminution forte du nombre de groupements végétaux) et par sa banalisation (disparition des habitats les plus menacés aux dépens d'habitats communs et peu menacés). La gestion optimale pour les habitats semble être celle qui doit être pratiquée depuis le Moyen-Âge, c'est-à-dire le maintien d'une nappe d'eau peu profonde avec une exondation partielle estivale des berges du fait de l'évaporation, mais peut-être aussi pour le soutien de l'étiage du cours d'eau qui le traverse, et sa vidange à intervalles réguliers (pour la pêche initialement).

BIBLIOGRAPHIE

FERNEZ T. & FERREIRA L., 2019. *Les Characées d'Île-de-France : bilan des connaissances et premier essai d'atlas. Version 1.0.* Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France, Conseil régional d'Île-de-France, Agence de l'eau Seine-Normandie, 49 p.

LANFANT P., 1998. La bryoflore du département de l'Aube., *Bulletin de la Société Auboise de Botanique*. tome 1 : 30-32.

LANFANT P., 2002. Trois sphaignes de la section *Acutifolia* découvertes ces dernières années dans le département de l'Aube : *Sphagnum capillifolium* (Ehrh.) Hedw., *Sphagnum rubellum* Wils., *Sphagnum russowii* Warnst., *Bulletin de la Société Auboise de Botanique*. tome 5 : 70-74.

LANFANT P., 2015. Observations bryologiques dans le département de l'Aube, année 2014., *Bulletin de la Société Auboise de Botanique*. tome 18 : 37-39.

PLOYE M.A., 1960. Etude botanique du massif forestier d'Aumont-Chaource-Rumilly. *Mémoires de la Société Académique de l'Aube*, 103 : 5-92

POUR EN SAVOIR PLUS

www.cbnbp.mnhn.fr

Le Conservatoire botanique national du Bassin parisien est un service scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle, agréé par le Ministère en charge de l'environnement sur les Régions Île-de-France et Centre-Val de Loire, ainsi que les Départements de Champagne-Ardenne (Région Grand Est) et de Bourgogne (Région Bourgogne-France-Comté).

5 MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le CBN du Bassin parisien est un des membres fondateurs de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux. Il agit ainsi au sein d'un réseau de 12 CBN, coordonnés par l'Office français pour la Biodiversité. Dans ce cadre, le Conservatoire mène sur son territoire d'agrément 5 missions d'intérêt général au service de la flore, de la fonge et de leurs habitats :



Développer et améliorer
les connaissances



Contribuer à la gestion
conservatoire et à
la restauration écologique



Gérer et valoriser
les données



Conseiller à travers l'expertise
scientifique et technique



Informers, sensibiliser
et mobiliser



CONTACTS

DIRECTION

Directeur Frédéric HENDOUX

Directeur scientifique adjoint Sébastien FILOCHE

61 rue Buffon - 75005 Paris

01 40 79 35 54

cbnbp@mnhn.fr

DÉLÉGATION BOURGOGNE

Responsable Olivier BARDET

Maison du PNR du Morvan - 58230 Saint-Brisson

03 86 78 79 60

cbnbp-bourg@mnhn.fr

DÉLÉGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Responsable Jordane CORDIER

5 avenue Buffon - BP6407 - 45064 Orléans Cedex 2

02 36 17 41 31

cbnbp-cvl@mnhn.fr

DÉLÉGATION CHAMPAGNE-ARDENNE

Responsable François DEHONDT

30 Chaussée du Port - 51035 Châlons-en-Champagne

03 26 65 28 24

cbnbp-ca@mnhn.fr

DÉLÉGATION ÎLE-DE-FRANCE

Responsable Jeanne VALLET

61 rue Buffon - 75005 Paris

01 40 79 35 54

cbnbp-idf@mnhn.fr

PÔLE CONSERVATION

Responsable Philippe BARDIN

01 40 79 56 25

philippe.bardin@mnhn.fr

PÔLE PHYTOSOCIOLOGIE

Responsable Gaël CAUSSE

03 86 78 79 61

gael.causse@mnhn.fr

PÔLE SYSTÈME D'INFORMATION

Responsable Silvere CAMPONOV

01 40 79 56 49

silvere.camponovo@mnhn.fr